

■ **Garage de la Gare Genoud et Fils SA**, à Remaufens, Au Cornifèl. Nouvelle société anonyme. Statuts du 29.04.2004. But: commerce et réparation de voitures, tracteurs, cycles, cyclo-moteurs, motos, tondeuses et fraiseuses, ainsi qu'achat, vente, exploitation et représentation de tous brevets, droits et licences se rapportant au but de la société, en Suisse et à l'étranger. Capital-actions: CHF 100'000.-, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000.-, nominatives. Apport en nature et reprise de biens: Selon contrat du 19.04.2004, Gérard Genoud fait apport à la société, selon bilan au 31.12.2003, des actifs et passifs de la raison individuelle Garage de la Gare Gérard Genoud, à Remaufens, actifs: CHF 752'064.65, passifs: CHF 212'384.35, soit un actif net de CHF 539'680.30, accepté pour ce prix et imputé à concurrence de CHF 100'000.- à la libération du capital-actions. En contrepartie il est remis 100 actions de CHF 1'000.- aux fondateurs. Le solde de CHF 439'680.30 représente une créance en faveur de l'apporteur. Organe de publication: FOSC. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Administration: Genoud Gérard, de Remaufens, à Remaufens, président, Genoud Thierry, de Remaufens, à Saint-Martin (FR), vice-président, Genoud Suzanne, de Remaufens, à Remaufens, secrétaire, et Genoud Didier, de Remaufens, à Remaufens, administrateur, tous quatre avec signature collective à deux. Réviseur: Fiduciaire Henri Meyer, expert-comptable diplômé, à Bulle.
Journal no 2387 du 14.05.2004
(02271730 / CH-217.3.531.228-3)